



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MARDI 12 OCTOBRE 2021
AU GYMNASSE DU BÂTIMENT BORÉAL

Sont présents :

Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants
Mme Éliane Bouchard, directrice adjointe
Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents
Mme Francine Camirand, représentante des enseignants
M. Jean Drouin, représentant des parents
Mme Isabelle Girard, directrice
Mme Émilie Faraud, représentante des parents
Mme Judith Paquette, représentante du personnel de service de garde
Mme Mélissa Robitaille, représentante du personnel de soutien
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel
M. Robert Turgeon, représentant des parents

Sont absent(e)s :

M. Christian Valery Tayo Tene, représentant des parents

Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)

Mme Isabelle Girard souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, elle déclare la séance ouverte à 19 h.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-21-22/01 Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

Il est proposé par M. Robert Turgeon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2021

CE-21-22/02 Mme Mélanie Beaumont propose l'adoption du procès-verbal avec la modification au point 8.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. Suivis au procès-verbal du 8 juin 2021

7. Approbation des frais chargés aux parents : montant de Panache est bien de 13,50 \$ et non de 14,40 \$.

10. OPP a débuté les démarches auprès des Bûches Michaud afin de commencer la campagne de levée de fonds.

13.1 Au 30 septembre, nous avons déclaré 744 élèves, soit 1 élève de plus qu'à la fin juin.

4. Adoption des règles de régie interne et dénonciation d'intérêts (art. 66 et 67)

CE-21-22/03 Les règles de régie interne sont présentées. Il y a une modification au point 2 afin de nous permettre de faire des rencontres en visioconférence ou hybride.

Il est proposé par Mme Mélissa Robitaille l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

5. Élections

- Présidence

Considérant que le Conseil choisit son président parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire:

M. Jean Drouin	est proposé par	Mme Francine Camirand
----------------	-----------------	-----------------------

La mise en candidature est close.

CE-21-22/04 M. Jean Drouin est élu par acclamation à la présidence du conseil d'établissement de l'école de Boischatel pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Vice-présidence

Considérant que le Conseil désigne, en cas d'absence ou d'empêchement du président, parmi ses membres admissibles au poste de président, une personne pour exercer comme vice-président les fonctions et pouvoirs de ce dernier :

Mme Kristel Boulianne-Guillemette	est proposée par	M. Robert Turgeon
-----------------------------------	------------------	-------------------

La mise en candidature est close.

CE-21-22/05 Mme Kristel Boulianne-Guillemette est élue par acclamation à la vice-présidence du conseil d'établissement de l'école de Boischatel pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



6. Mot de la présidence

M. Jean Drouin fait un mot de remerciement aux membres et présente son rôle comme président du conseil d'établissement.

7. Droit de parole au public

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

8. Adoption du budget de fonctionnement du CE (art. 66)

Il est proposé qu'un montant de 250 \$ soit prévu pour le fonctionnement du CE.

CE-21-22/06 Mme Kristel Boulianne-Guillemette propose l'adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Adoption du rapport annuel 2020-2021 (art. 82)

Le rapport annuel 2020-2021 a été rédigé en fin d'année dernière et présenté lors de l'assemblée générale des parents du 2 septembre. M. Drouin propose aux membres que pour celui de 2021-2022, il soit présenté aux membres du conseil d'établissement lors de la dernière séance de l'année. Ainsi, nous nous assurerons que le rapport est représentatif des activités du comité et que tous les membres pourront en attester.

CE-21-22/07 M. Robert Turgeon propose l'adoption du rapport annuel tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Approbation du calendrier des rencontres 2021-2022 et modalités (art. 67)

Le calendrier des séances est présenté à l'ensemble des membres. Il est demandé que lors de l'envoi de la convocation, une confirmation de présence soit retournée. Cela permet de nous assurer que le quorum est atteint pour la tenue de la séance. Une proposition est faite afin que certaines rencontres se déroulent en visioconférence. Un calendrier est proposé avec les modalités suivantes :

12 octobre : En présence

15 février : En visioconférence

23 novembre : En visioconférence

12 avril : En visioconférence

14 décembre (au besoin) : En visioconférence

7 juin : En présence

25 janvier : En présence

CE-21-22/08 Mme Judith Paquette propose l'approbation du calendrier tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Nomination des représentants de la communauté (art. 42)

Il est proposé d'offrir à la un membre du personnel de la municipalité de Boischatel, l'un des postes de représentant de la communauté. L'autre sera proposé à Mme Marie Pelletier, responsable de l'organisme Le Para-Chute, milieu de vie inclusif pour les 12 à 25 ans.



12. Adoption du budget de l'école (art. 95)

Mme Girard présente le budget prévisionnel de l'école pour l'année 2021-2022. C'est un budget en surplus considérant la compensation COVID prévue. Ces sommes pourront servir au maintien des ajouts de ressources pour la réussite des élèves pour les deux prochaines années.

CE-21-22/10 Mme Francine Camirand propose l'adoption du budget tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Approbation des sorties et activités éducatives 2021-2022 (art. 87)

Le document des sorties et activités éducatives pour les différents niveaux est présenté. Une précision est demandée en lien avec les classes multi-niveaux à savoir auxquelles les élèves participeront.

Bien que les membres soient sensibles au besoin de temps des titulaires de 6^e année pour faire progresser les élèves dans un contexte d'intensification de l'anglais, ils demandent à ce que cette clientèle puisse vivre des activités aussi, mêmes si elles se déroulent après les épreuves ministérielles de juin.

Le conseil d'établissement se questionne à savoir si les 30 \$ chargés aux parents pour faire des sorties est raisonnable comme plafond. Devrait-on augmenter ce montant afin de ne pas empêcher la réalisation d'activités? Une discussion au CÉ de juin est à prévoir.

CE-21-22/10 Mme Francine Camirand propose l'approbation des sorties et activités éducatives 2021-2022 telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Approbation de la planification des contenus en éducation à la sexualité (art. 88)

La planification des contenus est présentée et expliquée par Mme Éliane Bouchard.

CE-21-22/11 M. Robert Turgeon propose l'approbation de la planification des contenus en éducation à la sexualité telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Approbation pour la campagne « Porte ton École » (art. 94)

Présentation de la campagne de levée de fonds « Porte ton École ». Les profits serviront à renouveler l'équipement de nos équipes sportives. Les élèves, les parents et le personnel de l'école pourront faire des commandes de vêtements à l'effigie de l'école.

Mme Kristel Boulianne-Guillemette propose l'approbation de la campagne « Porte ton école » telle que présentée.

16. Évaluation du projet éducatif et de son plan de mise en œuvre (art. 74)

Mme Éliane Bouchard fait la présentation de l'évaluation du projet éducatif 2020-2021. Certaines améliorations sont proposées avant la publication du document.



17. Formation pour les conseils d'établissement (art. 53 et 459.5)

M. Drouin présente les outils de formation pour les membres du conseil d'établissement. Il explique qu'à chaque CÉ, des capsules seront ciblées en lien avec les sujets abordés.

18. Information de la direction

18.1. Résultats consultation sur la violence à l'école (art. 75.1)

Mme Girard présente les résultats de la consultation sur la violence à l'école qui s'est déroulée en juin dernier. La prochaine étape sera de travailler sur notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école afin de le faire approuver par le conseil d'établissement.

18.2. Accès et déploiement appareils numériques

Dans l'intention du Centre de services scolaire de rendre accessibles les ressources technologiques aux élèves, le déploiement d'appareils aux sixièmes années a été fait. En effet, ils ont tous reçu un Chromebook qu'ils utilisent en classe. L'an prochain, ce sera au tour des cinquièmes.

18.3. Normes et modalités 2021-2022 – directives ministérielles

Présentation des modifications au régime pédagogique 2021-2022.

18.4. Rencontres de parents

La rencontre de parents se fera en présentiel cette année, à moins que le contexte sanitaire ne change.

Les rencontres se dérouleront en soirée : le 16 novembre à Bocage, le 17 novembre à Bois-Joli et le 18 novembre pour Boréal. Des rendez-vous seront également proposés le 19 novembre en journée pour les trois bâtiments. Les parents recevront les détails par le titulaire.

19. Mot du représentant au comité de parents

La première rencontre a eu lieu la semaine dernière afin d'élire les différents comités. Les sujets abordés concernaient le transport scolaire et les classes multi-niveaux. D'autres discussions sont à venir à propos de ces éléments.

20. Varia

Les tests de contrôles rapides arriveront bientôt à notre école. Une communication sera transmise aux parents en temps et lieu, ainsi qu'un formulaire de consentement pour permettre l'administration de ces tests.

21. Levée de la séance

CE-21-22/12 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Francine Camirand propose la levée de la séance à 21 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Drouin
Président

Isabelle Girard
Directrice

Éliane Bouchard
Directrice adjointe

Secrétaire : Éliane Bouchard